

ENSEMBLE(s)

Lettre d'information de la municipalité de Castin - septembre 2021 - n°4



Le mot de la Maire

Pour ce quatrième numéro, beaucoup de manifestations, de travaux, notre équipe commence à trouver un rythme de croisière. L'équipe municipale donne le meilleur d'elle même tout comme les bénévoles. La commune compte tant de personnes compétentes que chaque dossier spécifique trouve son spécialiste-maison. Un plan de réfection des routes est acté au dernier conseil municipal pour 5 ans, la rénovation de l'appartement communal est commencé et nous évaluons la faisabilité des projets 2022.

Bref, nous avançons !

P. LUCHE

Visite du jury des villages fleuris

Notre commune a accueilli début aout le jury d'évaluation du label village fleuri. L'équipe composée de 3 personnes a pu visiter une partie de nos espaces verts. Elle a notamment porté intérêt au travail réalisé par les jeunes lors du chantier juene, mais aussi au fruit du travail d'entretien réalisé par Nicolas. Le résultat de cette visite sera connu courant octobre, avec nous l'espérons, le maintien des 3 fleurs.

La source retrouvée

Vous l'avez peut etre remarqué, le bassin situé au bas des marches à proximité de la mairie, ne se remplit plus.

Un sourcier est donc venu sur le site pour vérifier la présence d'eau.

Bonne surprise, le flux d'eau n'est pas dévié, il est toujours présent, mais avec un débit faible.

Nous avons donc nettoyé le bassin et avons pu repérer une fuite, dont l'origine n'est pas un jean de Florette mais des racines des plantes aquatiques.



Défibrillateur



L'initiation au fonctionnement du défibrillateur et aux gestes qui sauvent s'est déroulée le samedi 25 septembre 21.

Chauffe citron

La commune de Castin et la compagnie Chauffe Citron ont le plaisir de partager avec vous la programmation d'une aventure hebdomadaire pour les plus de 60 ans, les **rendez-vous Chauffe Citron**.

Que vous soyez friand de découverte, joueur dans l'âme ou amateur de bonne humeur à partager, ce programme est fait pour vous. A chaque séance, vous vous aventurerez dans l'histoire méconnue d'un objet, d'une tradition, d'une personnalité ou d'une œuvre d'art. Vous en apprendrez de belles sur ce qui nous entoure.

Chaque séance est gratuite et ouverte à tous ; comme toujours à Castin, elle finit par un goûter !

Vos proches, amis et voisins sont les bienvenus, vous venez quand vous voulez, chaque lundi ou de temps en temps. Nos voisins des communes environnantes seront les bienvenus également.

Marie-Sabrina Bonnafé assurera l'animation, son érudition et son dynamisme rendront les rencontres très agréables, sans nul doute. Préparez-vous, nous commencerons dès que les conditions sanitaires le permettront !

Votre contact : mairie de Castin 05 62 05 34 04
07 88 46 65 72



Achats groupés

Sur l'idée de certains habitants, la mairie vous propose de coordonner des achats groupés.

Le principe :

il est celui de l'achat en groupe, plus le groupe achète de produits ou de services au fournisseur et plus il obtient une remise sur le prix général de vente. L'objectif de l'achat groupé est ainsi de faire baisser la facture en stimulant la concurrence dans un même secteur.

Il existe, des achats groupés dans beaucoup de domaines (Bois, pellets, électricité, fioul etc.....).



Exemple

Concernant les achats groupés de granulés de bois, la remise à espérer pourrait aller de 10 à 15%. Sur une commande de 5 palettes de granulés, cela pourrait représenter plus de dix euro par palette. La mairie peut négocier le prix, aider à la logistique : exemple livraison par semi remorque sur le parking derrière la salle des fêtes.

Vous avez des questions à ce sujet ? Des propositions ? Nous sommes disponibles, contactez la Mairie.

Et pourquoi pas un point livres à Castin ?

Echanger les livres, les commenter, boire un café ou un thé : c'est le point livres !

Il sera ce que vous souhaitez qu'il soit : nous réunirons toutes les personnes intéressées dès que la situation sanitaire le permettra .

contact : Monique Mendez 06 81 99 17 96



Chantier jeunes

L'opération « Chantier Loisirs 2021 » se prépare. Votre ou vos enfants âgés de 14 à 17 ans peuvent y participer (les jeunes âgés de 18 ans peuvent participer si l'anniversaire est après la date du chantier loisirs). Inscriptions avant le 30 avril. Contactez la mairie, il est encore temps.

Cette année, une action surprise aura lieu, nous vous attendons !

BRAVO !



En prévision de la saison estivale, Christian Mendez et Alain Lauzière avec le soutien d'Alain Dubois ont réalisé une superbe citerne à atteler derrière le tracteur de la commune. Sa particularité ? Elle est supportée par des roues d'une ancienne voiture "traction avant", il s'agissait au préalable d'une remorque servant à transporter les animaux à vendre au marché.

Un grand remerciement aussi aux habitants de la commune qui ont offert la remorque et la citerne.

Monument bien visible à Castin, l'église est un bien communal qui mérite quelques réparations à l'intérieur. Plusieurs habitants ont proposé leurs bras pour dépeussier la sacristie et redécorer l'autel, en collaboration avec le père Rodrigue, prêtre de la paroisse.

Merci à Claude, Alain, les deux Colette, Nicole et Brigitte.



De nouveaux référents se sont manifestés pour l'église ; Alain et Claude Lauzière, Colette Lapeyrère, avec la « bénédiction » de Ginette Migerditichan, la « campanèra » qui a sonné les cloches pendant de nombreuses années.

Merci à tous !

Une corvée a réuni un samedi matin plusieurs conseillers municipaux pour ôter la vieille laine de verre cachée sous le toit du presbytère avant l'isolation à 0€ prévue en mai.



Budget

Le budget 2021 a été voté en conseil municipal le 06 avril 2021.

Les dépenses incompressibles (charges à caractère général) ont été reconduites, les besoins de la commune restent identiques (entretien de la voirie, des fleurs, participation pour l'école, aide aux associations,..) mais en évolution. Un projet important de rénovation du logement communal situé au-dessus de la mairie est prévu sur deux années (isolation, plomberie, électricité). Plusieurs dossiers de demandes de subventions ont été déposés afin de le financer. Vous verrez une ligne emprunt, il s'agit d'une écriture permettant de noter les subventions demandées. La décision le concernant n'est pas prise, cela dépendra du montant des subventions allouées.

En recette, une augmentation de 2% du taux d'imposition sur le foncier bâti et non bâti a été votée. Elle est le résultat de la disparition de la taxe d'habitation. Cette augmentation engendre une recette d'environ 2300€ par an pour la commune.

Vous trouverez toutes les précisions et détails nécessaires sur ce budget en consultant le site internet de la mairie.

Routes communales



Castin comprend 18 kilomètres de routes communales et comme toute commune, leur entretien représente un poste important dans le budget. Qu'il s'agisse de l'entretien des fossés, du fauchage ou du goudronnage et du point à temps les interventions s'échelonnent tout au long de l'année. Pour 2021 des travaux d'entretien sont prévus comme de coutume : point à temps et curage de fossés. Cela nous permettra de prendre le temps d'élaborer un plan de rénovation sur plusieurs années et de faire les premiers dossiers de demande de subvention.

Appel à bonnes volontés

C'est le printemps, l'herbe foisonne malgré la sécheresse. Si quelques petites mains bénévoles souhaitent en débarrasser nos massifs, elles seront les bienvenues !

Contact mairie 07 88 46 65 72

Monique Mendez 06 81 99 17 96

Infos pratiques

TONTE

Pour rappel voici les horaires de tonte et jardinage pour une bonne cohabitation :

les jours ouvrables de 8 h 30 à 12h et de 14 h à 19 h, les samedis, de 9 h à 12h et de 15 h à 19 h, les dimanches et les jours fériés, de 10 h à 12h

Que vous soyez propriétaire ou locataire.

MONSTRES

Nous remettons au goût du jour une coutume ancienne, à date fixe, vous pourrez apporter vos monstres ménagers (appareils ménagers hors d'usage) dans un lieu déterminé. Le SICTOM viendra ensuite enlever tout cela.

Mairie

Fixe : 05.62.05.76.04

Port. : 07.88.66.65.72

Email :

mairie.castin@gmail.com

En plus des horaires du mardi et du vendredi une permanence est assurée à tour de rôle, par les élus, chaque samedi matin de 10h à 12h,